

Avis de Police

Tentatives d'escroqueries téléphoniques au préjudice des seniors

Depuis la mi-janvier 2021, plusieurs tentatives d'escroqueries téléphoniques ont été recensées à Genève au préjudice de Seniors.

En substance, les victimes reçoivent un appel téléphonique et leur interlocuteur (homme ou femme) se présente comme étant un membre de l'Administration fiscale cantonale ou d'une autre administration cantonale. Il y a lieu de préciser que les escrocs s'expriment parfaitement bien en français.

L'escroc explique à sa victime qu'elle a divers arriérés d'impôts ou autres à payer et qu'elle a perçu trop d'argent de la part de l'AVS. Le malfrat tente ensuite d'obtenir auprès de sa victime des informations relatives à ses données bancaires et la menace de payer rapidement "ce qu'elle doit", sous peine d'écopper d'une amende de CHF 200'000.- ou de ne plus pouvoir percevoir son AVS par la suite.

Dans un cas, l'escroc a même demandé à sa victime si elle pouvait se rendre rapidement à la banque pour effectuer le retrait d'argent nécessaire au soi-disant paiement d'arriérés.

Il est primordial de ne jamais donner d'informations personnelles ou relatives à ses comptes bancaires à qui que ce soit et en cas d'appels de ce genre, il est important de ne jamais y donner suite.

Si vous deviez cependant être victime de ce type d'appel, merci d'en informer la Brigade des vols de la Police judiciaire au 022 427 72 60.